

Plantons Local

EN OCCITANIE



SUR LES FAÇADES ET MOBILIERS URBAINS



L'Agence Régionale de la Biodiversité est un établissement public de coopération, catalyseur de projets autour de la biodiversité. Nous accompagnons les acteurs du territoire régional dans l'évolution de leurs pratiques de conception, d'aménagement comme de gestion, pour une meilleure intégration de la biodiversité.

Ce fascicule dédié à la végétalisation de façades et mobiliers urbains s'inscrit dans une démarche plus vaste, menée par des experts naturalistes et de l'accompagnement, pour valoriser les espèces indigènes d'Occitanie. La nature nous rend un certain nombre de services particulièrement importants pour l'espèce humaine, mais également pour l'ensemble de la biodiversité. Malheureusement, les activités humaines, et les aménagements en particulier, constituent trop souvent une menace pour la nature et ses services. La conservation de l'existant et le « planter local » sont des leviers concrets de transition écologique. Ainsi, le guide « [Plantons local en Occitanie](#) », disponible en version numérique et papier, référence les espèces indigènes de la région, adaptées à la plantation. Il s'adresse aux gestionnaires publics ou privés « d'espaces de nature » comme aux professionnels de l'aménagement urbain et de la construction. Les **paysagistes-concepteurs** ont un rôle stratégique à jouer pour accompagner l'évolution des pratiques de végétalisation. Les **jardiniers professionnels, les écologues, ainsi que les pépiniéristes et les bureaux d'études** en seront aussi, nous en sommes convaincus, des utilisateurs. Ce fascicule apporte des éléments opérationnels adaptés à la plantation de végétaux locaux sur les murs et mobiliers urbains.

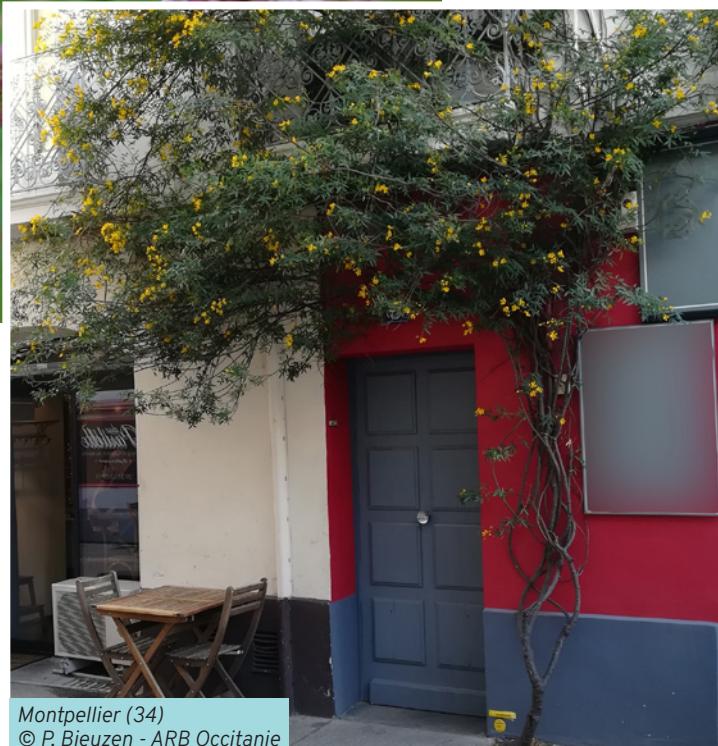


Coordination : Véronique Ventre, Solène Boulenger, Pierre Bieuzen

Comité de rédaction : Pierre Bieuzen (ARB Occitanie), Solène Boulenger (ARB Occitanie), Manuel Delafoulhouze (CBNPMP), Lara Dixon (CBN Med), Julie Geng-Borgel (Région Occitanie), Delphine Jung (OFB), Agnès Legendre (les CAUE d'Occitanie), Charly Levêque (CEN Occitanie), Florian Martel (FREDON Occitanie), Daniele Ori (AFAHC Occitanie), Bruno Sirven (AFAHC Occitanie), Véronique Ventre (ARB Occitanie)

Réalisation graphique : Esope Montpellier

Photo de couverture : Perpignan (66) © V. Ventre - ARB Occitanie



POURQUOI VÉGÉTALISER EN VILLE ?

L'IMPORTANCE DE PLANTER LOCAL

- **Création d'habitats favorables à la biodiversité :** végétaliser les espaces urbains participe à la création de corridors écologiques permettant notamment aux oiseaux et insectes de se nourrir et se déplacer. Le déclin drastique des pollinisateurs souligne l'importance de la multiplication d'espaces fonctionnels pour la faune. Cela est rendu possible par l'utilisation de végétaux sauvages d'origine locale au sein des villes¹.
- **Réduction des effets d'îlot de chaleur :** les plantes permettent d'offrir des espaces ombragés et réduisent la température ambiante grâce à la vapeur d'eau relâchée durant le processus d'évapotranspiration.
- **Amélioration de la santé mentale et physique des habitants :** ces effets sont accentués par la qualité des espaces de nature/verts. Plus la biodiversité est riche, meilleurs sont les impacts sur la santé humaine².
- **Maintien de la spécificité du paysage local et embellissement de la ville :** l'utilisation massive d'une gamme restreinte d'espèces ornementales exotiques sans continuité avec les paysages naturels et la propagation d'espèces exotiques envahissantes contribuent à une homogénéisation des paysages non-fonctionnels. Ces choix mettent en péril la diversité biologique locale. Favoriser les espèces indigènes, c'est préserver la richesse de notre paysage régional, tout en décorant les rues.
- **Mise en relation des citoyens et citoyennes avec la faune et la flore locales au quotidien :** le contact régulier à des éléments de nature renforce la compréhension et l'expérience de la biodiversité. Cela contribue à lutter contre l'amnésie environnementale³, qui correspond à la normalisation d'un environnement naturel de plus en plus dégradé.



LES ATOUTS DE LA VÉGÉTALISATION GRIMPANTE EN PLEINE TERRE

En Occitanie, l'utilisation de plantes grimpantes sur les pergolas ou palissades dans les jardins est une ancienne tradition remontant au moins au Moyen-Âge, voire à la Rome Antique. Aujourd'hui,



l'esthétisme du mobilier urbain fait partie des attentes des habitants pour leurs cadres de vie. Cela permet également de répondre au besoin de reconnexion avec la nature. La végétalisation verticale par la plantation en pleine terre de plantes grimpantes, offre de nombreux bénéfices :

- **Créer des réservoirs et corridors de biodiversité** puisqu'elles servent de lieu de vie et de refuge, facilitant la circulation des espèces et leur approvisionnement en nourriture⁴.
- **Protéger la structure** des intempéries et du vent, renforcer l'isolation thermique et acoustique du bâtiment⁵ et

1 Mata L, et al. Indigenous plants promote insect biodiversity in urban greenspaces. *Ecol Appl*. 2021.

2 Fuller Richard A, et al. Psychological benefits of greenspace increase with biodiversity, 2007, *Biol. Lett.*

3 James R. Miller, *Biodiversity conservation and the extinction of experience*, *Trends in Ecology & Evolution*, Volume 20, Issue 8, 2005, Pages 430-434.

4 Dunnott N. et Kingsbury N. *Toits et murs végétaux*, Deuxième édition. 2008. 325 p.

5 Auvray A., Poyer L., *Guide technique Biodiversité en ville*, Agence Française de Développement, 2021, p.92.

empêcher les graffitis.

■ **Réduire les effets d'îlot de chaleur.** Protégée par le couvert végétal, la façade absorbe moins de chaleur. La végétation rafraîchit l'air par évapotranspiration (maximum 30°C contre 60°C pour un mur classique⁶) et filtre également les polluants (1 m² de lierre *Hedera helix* peut retenir les particules inférieures à 2,5 µm⁷).

■ **Diminuer les coûts : la technique de végétalisation de façade est la moins onéreuse** qui existe (10€/m²/an contre 180€/m²/an pour les murs végétalisés hors sol⁸).



Végétalisation d'entrée, Ponteilla (66)
© FREDON Occitanie

QUELQUES EXEMPLES EN OCCITANIE



Rues du centre-bourg de Sarrant (32)
© CAUE 32

Une requalification complète des rues du village médiéval de Sarrant (32), classé parmi les plus beaux villages de France, a permis de traiter l'accessibilité de manière qualitative et d'accorder une large place au végétal. Cette opération s'est réalisée de manière homogène et unitaire sur tout le centre-bourg, ce qui en fait un projet particulièrement intéressant.

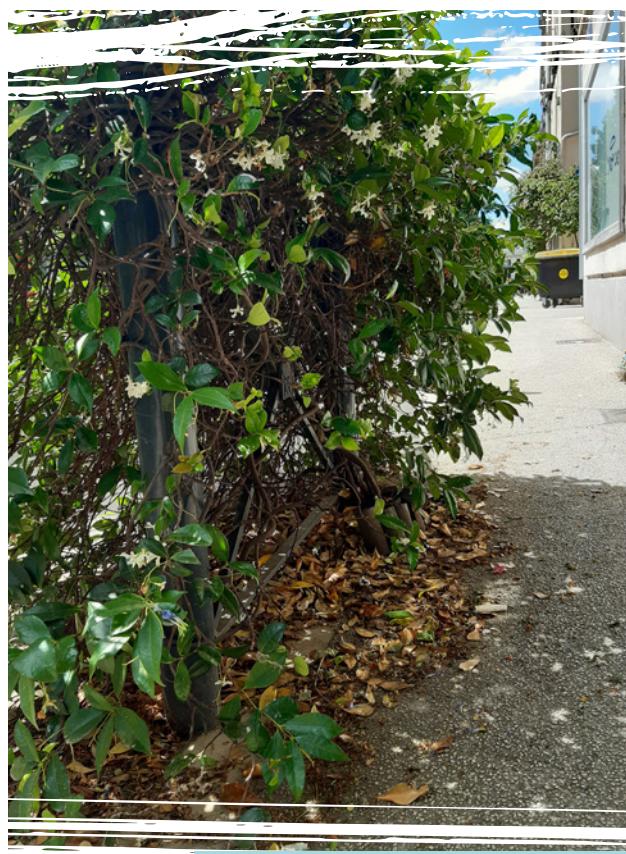
6 Auvray A., Poyer L., *Guide technique Biodiversité en ville*, Agence Française de Développement, 2021

7 Sternberg, T., Viles, H. et Cathersides, A. *Evaluating the role of ivy (*Hedera helix*) in moderating wall surface microclimates and contributing to the bioprotection of historic buildings*. *Building and Environment*. 2011

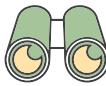
8 Lagurque X., *La végétalisation des façades*, Edition Apogée, 2023, p.55



Projet de végétalisation portée par FREDON Occitanie conceptualisé et réalisé avec l'aide des habitants et habitantes de la ville de Marguerittes (30).



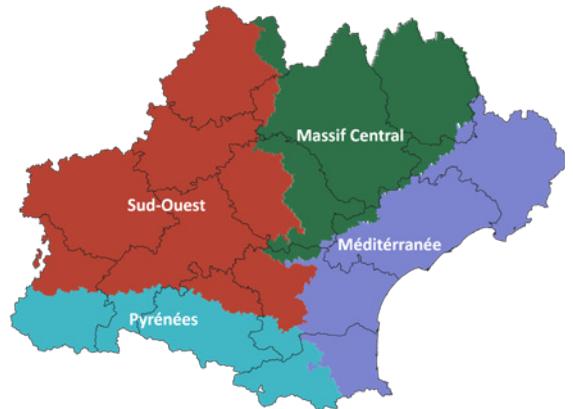
ETAT DES LIEUX



Avant toute chose, pour pouvoir mener à bien un projet de végétalisation et choisir les plantes les plus adaptées, il faut connaître son terrain. Les conditions environnementales du lieu, les types de matériaux avec lesquels vous travaillez ainsi que l'usage prévu du site vont vous orienter dans le choix des espèces.

Il y a plusieurs éléments à prendre en compte avant de végétaliser une façade :

■ **La zone biogéographique** : en Occitanie, il existe quatre grandes zones biogéographiques différentes (Massif central, Pyrénées, Sud-Ouest, Méditerranée). Pour savoir dans quelle zone vous vous situez, veuillez vous référer à la carte ci-contre et sur le site internet de l'ARB. Les végétaux adaptés à chacune d'elles sont notamment répertoriés dans le guide [«Plantons local en Occitanie»](#).



■ **Le climat** : il est important de prendre en compte la température et l'ensoleillement de votre espace. De plus, les microclimats peuvent jouer un rôle important dans le développement de la plante (courant d'air, ombre...).

■ **L'espace au sol disponible** et les **caractéristiques du sol** : il est préférable de planter les grimpantes en pleine terre. La composition du sol (pH, humidité) a une influence sur le développement et le maintien des végétaux. Choisir des espèces adaptées aux caractéristiques du sol est un préalable essentiel pour une plantation réussie et durable.

■ **Les caractéristiques physiques du mur, de la façade ou du mobilier** : la hauteur, le poids que votre façade peut supporter ou encore les matériaux qui la composent, sont autant de facteurs qui vont déterminer le type d'espèces et la technique de fixation à mettre en œuvre.



Balma (31) © A. NGuyen -
ARB Occitanie

Tous ces éléments vous permettront de sélectionner les espèces les plus adaptées à votre projet de végétalisation de façade.

CONCEPTION



FAIRE SON CHOIX DE VÉGÉTALISATION

Les plantes grimpantes répondent à plusieurs usages, elles peuvent être installées pour faire office de tampon thermique à la fois avec l'extérieur mais aussi en réduisant les températures intérieures ou offrir un coin d'ombre. Elles peuvent également servir à embellir la rue, ou mettre une distance entre le mur ou fenêtre et les voitures en stationnement. Prendre en compte les usages et l'entretien dès la conception du projet doit permettre de créer un espace fonctionnel, répondant aux besoins et compatible avec la gestion de celui-ci. La végétalisation avec des plantes grimpantes est relativement simple. Cependant, des problèmes peuvent apparaître si le support sur lequel elles s'appuient est inadapté. En effet, le type de fixation de la plante conditionne le choix du support, et inversement, le type de support et les matériaux à votre disposition conditionnent le choix de la plante.

LE SYSTÈME D'ACCROCHE

Les grimpantes à crampons ou à ventouses : Elles ne nécessitent aucun support, leurs tiges ou racines sont équipées de petits crampons leur permettant de s'accrocher directement aux surfaces rugueuses (pierre, brique, ciment ou crépi...). Très faciles à mettre en place, elles sont idéales pour embellir les murs ou les bâtiments. Il faut simplement veiller à ce qu'elles ne se faufilent pas dans les gouttières ou les ouvertures. En revanche, elles laissent des traces superficielles sur l'enduit si elles sont arrachées. A noter : la façade doit être en bon état pour installer ces grimpantes car des décollements peuvent avoir lieu si l'enduit de la façade ou le crépi est en mauvais état, ou encore si les joints entre les pierres sont trop anciens et s'effritent.



Tige à crampons, Lierre grimpant (*Hedera helix*) © CBNPMP

Exemple : Lierre grimpant (*Hedera helix*)



Tige volubile, Chèvrefeuille des haies (*Lonicera xylosteum*) © CBNPMP

Les grimpantes à tiges volubiles : Leurs tiges s'enroulent en spirale autour d'un tuteur ou d'un câble. Étant plus petites, elles peuvent encadrer des portes et fenêtres avec le guidage approprié. Les volubiles ne donnent pas toujours l'effet escompté en termes de couvert végétal vertical si elles ne sont pas bien exposées à la lumière, en revanche en pergola ou brise-soleil horizontaux, leur développement est plus harmonieux.

Exemple : Sceau de Notre-Dame (*Dioscorea communis*), chèvrefeuille (*Lonicera periclymenum*), houblon (*Humulus lupulus*)



Tige à vrilles (sarmenteuse), Vigne (*Vitis vinifera*) © CBNPMP

Les grimpantes à vrilles ou sarmenteuses : Elles s'accrochent grâce à leurs organes de préhension en forme de tire-bouchon, une grille ou un filet est donc le plus adapté. Une treille étroite ménage un petit coin d'ombre, alors qu'une treille plus grande peut marquer le parvis d'un bâtiment, une terrasse, offrir un coin frais dans un parc.

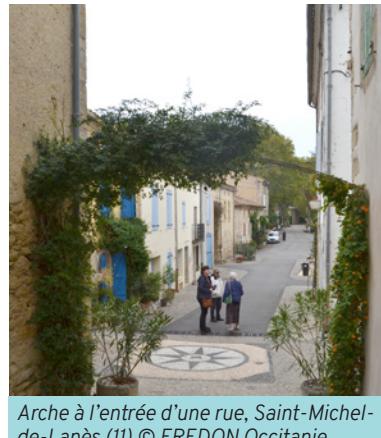
Exemple : Vigne (*Vitis vinifera*)

Ainsi, les **plantes grimpantes peuvent être utilisées sur une multitude de supports** tels que le béton, la brique, les colonnes, les palissades en bois, les filets, les piliers en métal, les grillages, etc... Il suffit de choisir celles ayant le système d'accroche le plus adapté.

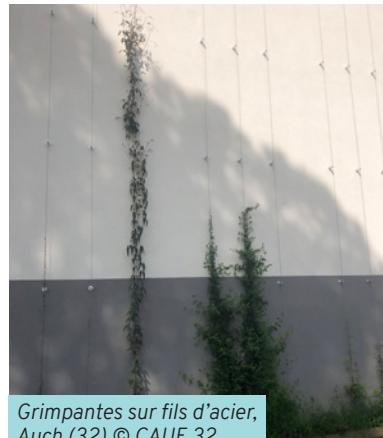
LES SUPPORTS



Plante grimpante sur barrière de ville, Montpellier (34)
© P.Bieuzeu - ARB Occitanie



Arche à l'entrée d'une rue, Saint-Michel-de-Lanès (11) © FREDON Occitanie



Grimpantes sur fils d'acier, Auch (32) © CAUE 32

Il est possible d'installer un support sur votre façade pour assister le développement de la plante vers l'endroit souhaité. Cependant, veillez à ce que la **fixation du support au mur soit compatible avec l'isolation de la façade pour prévenir la formation de ponts thermiques**. Certaines espèces nécessitent un espace entre le mur et le support. Enfin, si vous installez une treille ou un claustra, veillez à les surélever pour permettre aux **petits mammifères de circuler**.

- **Les câbles et fils d'acier :** Les fils d'acier traditionnels supportent bien les plantes.
- **Les treillages en bois :** Les treillages en bois sont esthétiques, ils peuvent contribuer à partie entière au design de l'installation mais nécessitent de l'entretien.
- **Les treillages métalliques :** Les treillages métalliques sont conçus avec des matériaux anticorrosion, comme l'acier inoxydable et l'acier galvanisé qui permettent une longévité importante de la structure et évitent les traces de rouille. Idéalement, privilégier des matériaux de couleur claire afin d'éviter que le support n'absorbe la chaleur en été et n'endommage les pousses.
- **Les cordes :** Les cordes de chanvre, de manille et autres fibres végétales offrent une excellente adhésion, sont faciles à utiliser, économiques et esthétiques. Cependant, leur durée de vie est courte, elles conviennent donc mieux aux plantations de plantes grimpantes annuelles⁹.
- **Le mobilier urbain :** Les barrières, les colonnes, les grillages, les poteaux sont autant de matériaux sur lesquels peuvent grimper des plantes.

L'entretien de grimpantes plantées en pleine terre est minimal. Adaptées aux conditions climatiques, hormis lors de la plantation, elles n'ont besoin d'aucun système d'arrosage pour se développer. Il est conseillé de mettre un **paillage biodégradable** (paille, BRF, feuilles mortes...) au pied pour garder l'humidité. Côté taille, **une intervention à l'année suffit largement**, c'est l'occasion de couper les branches qui dépassent et de dégager les ouvertures et gouttières. Il est préférable de réaliser cette tâche **entre septembre et décembre**, évitant ainsi les périodes de nidification (de mars à juillet) et les périodes de gel, la végétation servant d'abri à certains invertébrés¹⁰.

9 Bernier Anne-Marie, *Les Plantes grimpantes, une solution rafraîchissante*. Centre d'écologie urbaine de Montréal. 2011.
10 Ville de Strasbourg, *Guide de végétalisation - Façades*.2013

RÉALISATION



Afin d'installer les plants en pleine terre, il faut prévoir **un espace au sol de 30 cm de largeur et de 60 cm de profondeur** et un espacement de 1 à 5 m entre les plants. Dans les rues avec beaucoup de passage, il est utile de **protéger le jeune plant** le temps qu'il se développe. Une bordure autour du plan ou un trou d'une vingtaine de centimètres dans la chaussée suffit à protéger la base de la plante. Il est conseillé de **planter en automne** afin de laisser le temps à la plante de développer son système racinaire durant l'hiver pour pouvoir affronter les chaleurs estivales l'année suivante, en particulier dans un contexte de changement climatique.



Alzonne (11) © FREDON Occitanie

Le végétal est un écosystème vivant. Ainsi, la végétalisation d'un espace représente de nouveaux habitats et sources de nourriture pour certains organismes. Il est important de réfléchir en termes d'écosystème, cela permet de mieux le gérer. Par exemple, si vous craignez que votre grimpante n'attire trop d'insectes, il suffit **d'introduire leurs prédateurs naturels** (oiseaux, hérisson, chauve-souris) en favorisant leurs lieux de vie comme des nichoirs, abris à hérisson ou tas de feuille, gîtes à chauves-souris....



© P.Bieuzen - ARB Occitanie

Permis de végétaliser

Engagez les habitants dans vos projets de végétalisation ! Le permis de végétaliser est formalisé par une convention qui permet aux habitants de planter devant leur façade ou dans différents espaces publics définis par la commune. Pour prévoir ces espaces de plantation, la commune devra vérifier au préalable la présence ou l'absence de réseaux (eau, gaz, ...) au niveau de l'implantation souhaitée sur l'espace public. Pour cela, il faut que la commune déclare les travaux via une **déclaration d'intention de commencement de travaux** (DICT), pour s'assurer de la compatibilité des travaux avec les réseaux en place¹¹.



Lierre sur mur en pierres, Toulouse (31) © S. Boulenger - ARB Occitanie

¹¹ CAUE de l'Aude (11), *Fiche pratique "Permis de végétaliser"*, 2023. Lien : <https://www.les-caue-occitanie.fr/fiche-pratique/permis-de-vegetaliser-guide-pratique-de-mise-en-oeuvre>

LES POINTS DE VIGILANCE

1/5

de la surface terrestre
est menacé par
des invasions végétales
et animales.
(IPBES, 2019)

■ **Les espèces exotiques envahissantes** représentent 1 des 5 grandes menaces sur la biodiversité selon l'IPBES. Bien que très esthétiques, certaines espèces de grimpantes sont envahissantes dans notre région comme la Passiflore bleue (*Passiflora caerulea*) ou la Vigne vierge (*Parthenocissus tricuspidata*). Pour en savoir plus, les Conservatoires botaniques nationaux des Pyrénées et Midi-Pyrénées et Méditerranéen ont élaboré [la liste des plantes exotiques envahissantes en Occitanie](#)¹².

■ **Infiltration de l'eau dans les infrastructures souterraines (caves...)**, Il est néanmoins possible de mettre des barrières anti-racines dans le fond de votre trou pour éviter leur expansion.

■ **L'augmentation du risque d'humidité** dans les murs à cause de la végétalisation est [une idée reçue](#). Au contraire, **les grimpantes permettent de réduire les écarts d'humidité, facteur de la dégradation des murs**, en créant un microclimat plus stable. Elles captent également l'eau présente dans le sol, cela évite qu'elle ne remonte par capillarité dans les murs à l'origine des moisissures. De plus, la végétation protège la façade ce qui empêche l'eau de s'y infiltrer lors d'intempéries.



¹² Article sur les plantes exotiques envahissantes du Conservatoire Botanique Nationale Pyrénées et Midi Pyrénées accessible ici : <https://cbnpmp.blogspot.com/2023/02/plantes-exotiques-envahissantes-peo-occitanie.html>

LES FAUSSES BONNES IDÉES

Les murs végétaux hors-sol sont des techniques plus complexes à mettre en place et plus coûteuses. Bien que très esthétiques, ils sont souvent composés de plantes exotiques ayant un **intérêt limité pour la biodiversité locale**. Très gourmands en eau, ils nécessitent un entretien rigoureux et un système d'irrigation continu, dont le moindre problème met en danger la survie des plantes, ce qui explique leur **difficulté à perdurer dans le temps**.

Des **plantes en pot ou des jardinières hors sols** peuvent être envisagées si des contraintes techniques ne permettent pas de planter en pleine terre. Elles **nécessitent plus d'entretien** et les services qu'elles rendent sont plus limités : par exemple, elles ne permettent pas l'infiltration de l'eau dans le sol, la circulation des insectes vivants dans le sol (mésafaune), ou le développement optimal de la plante.



Mur végétal hors sol, Madrid
© P.Bieuzen - ARB Occitanie

	Arrosage	Entretien	Coût total d'installation et d'entretien réparti sur 10 ans ¹⁴
Plantes grimpantes en pleine terre	Aucun	1 fois/an	10-20€/m ² /an
Plantes grimpantes en pot	1 fois par semaine, variable selon les espèces	Variable selon les espèces et l'emplacement	40-60€/m ² /an
Mur végétalisé modulaire	± 200L/m ² /an	2 à 3 fois/an	90-100€/m ² /an
Mur végétalisé sans substrat en hors-sol	± 400L/m ² /an	2 à 3 fois/an	180-200€/m ² /an



Cadre de végétation en plastique
© P.Bieuzen - ARB Occitanie

LE PLASTIQUE, CE N'EST PAS FANTASTIQUE

Des murs « végétaux »... en plastique ! Et oui, nous sommes prêts à tout pour avoir un peu de vert à nos côtés, même si cela n'est qu'une illusion. **Ce genre de matériaux est à proscrire**, il ne présente non seulement aucun intérêt pour la biodiversité, le sol ou la qualité de l'air, mais en plus, l'intérêt esthétique qu'il propose n'est que limité avec le ternissement du plastique au soleil. La pollution engendrée par sa fabrication mais aussi sa décomposition en microparticules, **polluent durablement les milieux naturels**¹⁴.



13 Génie écologique, Fiche matériaux - Plastique. 2019.

Lien : https://www.genieecologique.fr/sites/default/files/documents/biblio/fiche_plastique_fin.pdf

14 Lagurque X. La végétalisation des façades, Edition Apogée. 2023. p.55.

SE FAIRE ACCOMPAGNER



De nombreux acteurs présents sur le territoire sont là pour vous accompagner dans les différentes étapes de vos projets de végétalisation.

Pour un premier niveau de conseil, [rapprochez-vous des CAUE](#), présents dans chacun des départements d'Occitanie. Ils pourront vous accompagner dans vos premières réflexions et vous orienter vers les professionnels indispensables à la bonne réalisation de votre projet.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur les sites de l'ARB Occitanie, Végétal local ou de l'UPGE où vous trouverez les [annuaires d'acteurs engagés](#) pour la nature.



© M. Delafoulhouze - CBNPMP

COMPOSER VOTRE PALETTE VÉGÉTALE

Les espèces présentées ci-dessous sont des **végétaux sauvages d'origine locale**, c'est-à-dire qu'ils sont naturellement présents en Occitanie, compatibles avec la plantation. Les fournisseurs de la marque Végétal local¹⁵ ont les compétences techniques et écologiques pour vous conseiller sur le choix de ces espèces et vous accompagner dans la gestion associée. Vous pouvez également demander à votre fournisseur habituel des végétaux de cette marque.

Cette palette est **issue d'échanges avec les producteurs de plants** qui ont permis de confirmer leur disponibilité en cas de commande. Mais d'autres espèces sont possibles que vous trouverez notamment dans le guide « Plantons local en Occitanie ».

Nous rappelons qu'il est essentiel de **construire une palette spécifique à chaque projet de végétalisation via l'appui d'un expert (paysagiste, naturaliste/ écologue, pédologue)**. Toutefois, si le recours à une expertise n'est pas accessible, il est possible de s'appuyer sur les compositions végétales proposées ici pour mettre en œuvre une végétalisation en utilisant des végétaux sauvages d'origine locale.

Enfin, vous pourrez retrouver l'ensemble des critères de chacune des espèces présentées sur l'outil en ligne en sélectionnant le milieu «bâti-grimpante»¹⁶.

¹⁵ Site web accessible ici : <https://www.vegetal-local.fr/>

¹⁶ <https://www.arb-occitanie.fr/ressource/guide-plantons-local-en-occitanie/>

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Nom vernaculaire complet	Méditerranée	Massif central	Sud-Ouest	Pyrénées	Type d'accroche
<i>Asparagus acutifolius</i> L., 1753	Asperge sauvage	Asperge sauvage	✓				volutile
<i>Clematis flammula</i> L., 1753	Clématite odorante	Clématite flamme, Clématite odorante	✓		✓		volutile
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies	Clématite des haies, Herbe aux gueux	✓	✓	✓	✓	volutile
<i>Dioscorea communis</i> (L.) Caddick & Wilkin, 2002	Sceau de Notre Dame	Sceau de Notre Dame		✓	✓	✓	volutile
<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean	✓	✓	✓	✓	à crampons
<i>Humulus lupulus</i> L., 1753	Houblon grimpant	Houblon grimpant	✓		✓	✓	volutile
<i>Lonicera etrusca</i> Santi, 1795	Chèvrefeuille d'Etrurie	Chèvrefeuille d'Etrurie, chèvrefeuille de Toscane	✓	✓	✓		volutile
<i>Lonicera implexa</i> Aiton, 1789	Chèvrefeuille des Baléares	Chèvrefeuille des Baléares	✓				volutile
<i>Lonicera periclymenum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des bois	Chèvrefeuille des bois, Cranquillier		✓	✓	✓	volutile
<i>Rosa sempervirens</i>	Rosier toujours vert	Rosier toujours vert	✓	✓			volutile (+ crochets)
<i>Smilax aspera</i>	Salsepareille d'Europe	Salsepareille d'Europe	✓				vrière / sarmenteuse
<i>Vitis vinifera</i>	Vigne	Vigne	✓	✓	✓	✓	vrière / sarmenteuse

Faites vos listes en un clic sur l'outil web «Plantons local». Rendez-vous sur la page
<https://www.arb-occitanie.fr/ressource/guide-plantons-local-en-occitanie/>

Plantons Local

EN OCCITANIE



Contacts

Véronique Ventre - Chargée de projet - Planification territoriale et ERC
ARB Occitanie Site de Toulouse - veronique.ventre@arb-occitanie.fr - 06 02 06 42 17

Pierre Bieuzen - Chargé de projet - Aménagement opérationnel et ERC
ARB Occitanie Site de Montpellier - pierre.bieuzen@arb-occitanie.fr - 07 86 71 71 55

